



8 Arrondissement de BLOIS

9 A la réunion du 24 février 2012 dernier, sous la présidence de Monsieur Daniel TROUVE, Maire,
10 le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

11
12
13
14 **1) Clôture du Budget du Camping avec réintégration au Budget communal**

15 Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que toutes les opérations afférentes au Budget 2011 du camping ont été
16 réalisées.

17 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 18 - prononce à l'unanimité la clôture du budget du camping au 31/12/2011
- 19 - autorise toutes les écritures comptables pour réintroduction des éléments du passif et de l'actif au budget communal 2012
- 20 - autorise le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à cette affaire.

21
22 **2) Droit de Prémption Urbain**

23 Cette délibération annule et remplace la délibération du 27 juin 2008

24 Le Code de l'Urbanisme offre aux communes dotées d'un PLU la possibilité d'instituer un Droit de Prémption Urbain sur tout ou
25 partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future.

26 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 27 - d'instituer le Droit de Prémption Urbain (DPU) sur l'ensemble des secteurs suivants : zones urbaines (UA-UB-UI) et
28 zones d'urbanisation future (AU-AUI) du PLU.

29
30 **3) Participation aux frais de halte garderie de Mont**

31 Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- 32 - accepte de verser une participation aux frais de halte garderie aux familles qui en feront la demande sous réserve qu'elles
33 fournissent les justificatifs des factures acquittées. Cette participation sera de 15 % du montant résiduel à la charge des
34 familles plafonnée à 120 €.

35
36 **4) Plan de désherbage objectif « Zéro Pesticide »**

37 Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 octobre 2010 concernant l'engagement de la commune pour la charte communale de
38 désherbage. La mise en œuvre de cette charte passe par la réalisation d'un plan de désherbage et par des actions d'accompagnement et
39 de communication.

40 Deux missions sont proposées par le CDPNE associé à la FREDON Centre :

- 41 - mission technique (diagnostic des pratiques, plan de désherbage et suivi de la mise en œuvre)
- 42 - sensibilisation sur le danger des pesticides, animation auprès de la population, mise à disposition de l'exposition « zéro
43 pesticide dans nos villes et villages », mise à disposition de brochures

44 Le coût s'élève à 8 127,35 € financé à hauteur de 80 % par la Région Centre et l'Agence Loire-Bretagne dans le cadre du Contrat
45 Territorial du Bassin du Beuvron.

46 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 47 - accepte les 2 missions proposées ci-dessus
- 48 - autorise le Maire à faire les demandes de subventions

49
50 **5) Projet « Astronomie au Chili » Collège Hubert Fillay**

51 Monsieur le Maire présente le dossier « astronomie au Chili » remis par des professeurs du Collège et leurs élèves. Le projet se
52 concrétisera par un voyage de découverte du Chili. Différents aspects seront traités : culture, paysage, télescopes géants et pureté du
53 ciel.

54 La réalisation du projet est prévue pour mars/avril 2013.

55 Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 56 - s'engage à verser une aide de 1 500 € si le projet se concrétise.

57
58 **6) Questions diverses**

59 a. Horaires garderie municipale

60 Une enquête a été réalisée auprès des parents de l'école élémentaire et maternelle pour savoir si les horaires d'ouverture et
61 de fermeture de la garderie correspondaient à leurs besoins, s'il fallait ouvrir plus tôt le matin et fermer plus tard le soir.

62 Etant donné le nombre de réponses et le résultat de l'enquête, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les horaires
63 actuels et d'enquêter régulièrement les familles.

64 b. Cérémonie de citoyenneté

65 Aux termes de l'article L 24-1 du code électoral, le Conseil municipal procédera à une cérémonie de citoyenneté avec
66 remise des cartes d'électeur aux jeunes ayant eu 18 ans en 2011.

67 c. Divers

68 Le tennis Club de Bracieux organise un vide armoires le 1^{er} avril 2012.

69 La Fête des Ecoles aura lieu le 23 juin prochain.

70 La remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6^{ème} aura lieu le 30 juin prochain.